# SAINT-BENOÎT DE PARIS LE CHAPITRE, LA PAROISSE ET L'ÉGLISE DU XI° SIÈCLE À 1854

PAR

DENIS GRISEL maître ès lettres

#### SOURCES

Le fonds de la collégiale Saint-Benoît se trouve aux Archives nationales. Il comprend les registres de délibérations (série LL), les comptes et les titres de rentes (série H), et les titres de propriété (série S). On a utilisé en outre l'inventaire des archives de la fabrique (M 704) et des expertises de bâtiments (Z 1). De nombreuses pièces intéressent Saint-Benoît dans le fonds de Notre-Dame (séries L et LL). Il y a peu de choses aux Archives départementales de la Seine et à la Bibliothèque nationale. Le fait essentiel est la disparition des archives de la fabrique, en partie compensée par l'utilisation de minutes notariales conservées au minutier central des Archives nationales (étude LXXIII, 1539-1635; étude XLIII, 1635-1790; étude XLIX, 1720-1790, pour la fabrique seule). Pour la période ancienne, la plupart des sources ont été publiées dans le cartulaire de Notre-Dame par Benjamin Guérard, et dans le cartulaire de la Sorbonne par Mgr Glorieux.

Les sources iconographiques originales sont abondantes. La Bibliothèque historique de la Ville de Paris conserve un recueil de dessins de l'architecte Bourla et le relevé des façades de la rue Saint-Jacques, exécuté par Davioud en 1854. Le cabinet des estampes du musée Carnavalet conserve les dessins originaux de Leymonerie exécutés en 1853, et quelques gravures. A la Bibliothèque nationale, il n'y a que deux dessins, dans la collection Destailleur. On a utilisé aussi les plans annexés aux marchés de travaux des minutes notariales et ceux qui ont été annexés aux expertises de la sous-série Z<sup>11</sup>. Les dessins et plans de Bourla ont été en partie publiés dans la Statistique monumentale par Albert Lenoir. On a utilisé également les Antiquités nationales d'Aubin-

Louis Millin.

# PREMIÈRE PARTIE ÉTUDE HISTORIQUE JUSQU'À 1791

#### CHAPITRE PREMIER

#### LA FONDATION DE SAINT-BENOÎT

De Saint-Bacque à Saint-Benoît. — La donation de Saint-Bacque par Henri I<sup>er</sup> à Notre-Dame, pour en faire une collégiale, fait partie du mouvement de restauration des églises au XI<sup>e</sup> siècle par l'implantation de chapitres de chanoines. Le nom de Saint-Benoît apparaît en 1138 et son origine, inconnue, a été obscurcie par la légende du XII<sup>e</sup> siècle selon laquelle saint Denis aurait invoqué la Trinité dans cette église. L'hypothèse selon laquelle saint Benoît ne représenterait qu'un nom de Dieu, Benedictus Deus, ou de la Trinité, ne repose sur aucun document.

La tutelle de Notre-Dame sur Saint-Benoît. — Découlant de la donation de Henri I<sup>er</sup>, la tutelle de Notre-Dame se manifestait par la collation des prébendes, la juridiction disciplinaire et la surveillance de la gestion des biens. La possession d'un sceau capitulaire, signe et moyen d'indépendance, est attestée en 1212, mais fut immédiatement réprimée par le chapitre de Paris.

#### CHAPITRE II

L'ORGANISATION DE LA COLLÉGIALE JUSQU'AU MILIEU DU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE ET LA FORMATION DE LA PAROISSE

Le chapitre. — Comprenant six chanoines, le chapitre possédait en commun une seigneurie autour de l'église. Les prébendes avaient un revenu particulier, et la première possédait une partie de la seigneurie. Un septième canonicat, fondé en 1194 et dont le bénéficier, n'ayant pas de part au revenu antérieur à sa fondation, se trouva exclu du chapitre, est à l'origine de la semi-prébende.

La paroisse. — L'existence de droits curiaux exercés par le « chevecier et chapelain » sur le territoire de la seigneurie est attestée en 1171. Dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les fonctions collégiale et paroissiale de l'église sont séparées, la charge des âmes reposant sur le curé, les chanoines ne conservant que les droits utiles et honorifiques des curés primitifs.

Les chapelles et la naissance de la communauté. — Dès la fin du XIIe siècle, des bénéficiers dépendaient des chanoines. Une communauté des chanoines et chapelains s'est formée au cours du XIIIe siècle à la suite de la fondation des

dix premières chapellenies. La fondation de six de ces chapellenies répondait à un besoin du culte et de la vie de la collégiale; c'étaient les deux chapelains chargés des offices des morts et de la table des offices, le diacre, le sous-diacre, et les deux vicaires du chœur. La communauté s'est fermée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle pour éviter un trop grand partage de son revenu propre, et les chapellenies fondées au siècle suivant furent toutes foraines, n'ayant d'autre rôle que de répondre à des intentions particulières.

#### CHAPITRE III

LES TENTATIVES D'INDÉPENDANCE DU CHAPITRE DE SAINT-BENOÎT
AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

Dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les chanoines profitèrent de leur prééminence dans l'église pour s'arroger la juridiction disciplinaire sur les chapelains et leurs confrères. Ils utilisaient d'autre part le sceau du maire de leur seigneurie comme sceau capitulaire, et tentèrent d'acquérir par ce double moyen leur indépendance à l'égard du chapitre de Notre-Dame. Ces actes provoquèrent une crise, ouverte en 1362 avec la réaction du chapitre de Notre-Dame, et qui dura jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Le chapitre de Notre-Dame échoua dans sa tentative de réduire les privilèges des chanoines de Saint-Benoît à de simples marques d'honneur en lui ôtant la collation des bénéfices, mais ceux-ci ne purent acquérir l'indépendance de leur église, avec l'établissement de la juridiction disciplinaire sur les autres bénéficiers.

#### CHAPITRE IV

### LA COLLÉGIALE DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE À LA RÉVOLUTION

A partir de la fin du xve siècle, les chanoines de Saint-Benoît ont exercé une certaine juridiction disciplinaire dans leur église en profitant du relâchement de la tutelle de Notre-Dame et de l'indiscipline des chapelains. Deux arrêts du Parlement, de 1651 et 1686, sanctionnèrent le resserrement de la surveillance exercée par le chapitre de Notre-Dame et entraînèrent la perte de toute juridiction disciplinaire et de tout pouvoir réglementaire par les chanoines, et l'échec de leurs tentatives pour faire un doyen du chanoine le plus ancien.

Les chanoines entretenaient le chœur, le clocher et les ornements de l'église, et nommaient les prêtres gagés qui donnaient de la solennité au culte, et sur lesquels les bénéficiers se déchargeaient d'une partie de leurs obligations religieuses. La communauté entretenait le culte par le paiement des distributions et des gages des prêtres. Les chanoines se déchargeaient en outre d'une partie de leurs obligations matérielles sur la communauté en se faisant attribuer le huitième des fondations faites au profit de celle-ci, pour l'entretien de l'église et des ornements.

#### CHAPITRE V

LA PAROISSE DE SAINT-BENOÎT ET SES RAPPORTS AVEC LE CHAPITRE DU XIV° SIÈCLE À 1791

Le territoire de la paroisse s'étendait autour de la rue Saint-Jacques avec une enclave à l'ouest de la rue de la Harpe, correspondant à celle de la seigneurie dans la même région. Ce fait, et la confusion entre censive et paroisse attestée en 1171, obligent à rechercher l'origine du territoire de la paroisse dans la région soumise initialement au chapitre, tant du point de vue spirituel que temporel. La paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas fut érigée en 1630, en partie sur le territoire de Saint-Benoît. Le chapitre présentait à la cure de Saint-Benoît, et garda jusqu'au xvIIe siècle le droit de nommer les vicaires de la paroisse. C'est par des règlements et transactions datés de 1339 à 1353 qu'ont été fixés les droits respectifs du chapitre, curé primitif, et du curé dans l'église. Le chapitre faisait l'office des dix plus grandes fêtes de l'année et gagnait toutes les oblations faites ces jours-là, percevait la moitié du revenu des sépultures faites dans la partie de l'église qui appartenait à la fabrique. La possession du chœur lui permettait de se faire attribuer une partie des fondations d'offices pour les morts et la presque totalité des saluts. Il continuait ainsi à assurer la part la plus importante de la vie religieuse de la paroisse. Les querelles sur les droits respectifs du chapitre et du curé ne cessèrent jamais.

En 1678, la nécessité de reconstruire le chœur permit à la fabrique d'y faire entrer le service paroissial. Moyennant le paiement de tous les travaux, les marguilliers obtinrent l'abattage du jubé et de la clôture du chœur, et l'utilisation du chœur par le curé pour la grand'messe du dimanche, un salut par mois et la communion solennelle des enfants. La reconstruction, à leurs frais, du clocher, leur permit de le posséder pour moitié. En 1769, une action commune des paroisses de Saint-Merry, Sainte-Opportune et Saint-Benoît contre les chapitres de ces églises, n'aboutit pas. Elle est cependant un indice de la mort

religieuse des collégiales au xvIIIe siècle.

## CONCLUSION

Ce que nous pouvons connaître des fondations faites dans l'église confirme ce qu'indique l'évolution des institutions, c'est-à-dire le dépérissement progressif de la vie religieuse de la collégiale. Œuvre principalement des bénéficiers de la collégiale, les fondations au profit de celle-ci disparaissent presque complètement au XVIII° siècle.

# DEUXIÈME PARTIE ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

## CHAPITRE PREMIER

#### LE CLOÎTRE

Le cloître Saint-Benoît était situé autour de l'église, entre les rues Saint-Jacques, des Mathurins et de la Sorbonne, et le collège de la Sorbonne. On y pénétrait par deux portes, situées rue des Mathurins et rue Saint-Jacques, et par un passage qui aboutissait à la rue de la Sorbonne. Dans l'enclos se trouvaient au Moyen Age de nombreuses maisons appartenant à des bénéficiers de Saint-Benoît, soit en leur propre nom, soit à cause de leur bénéfice.

Aux XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la maison canoniale, celles où résidaient les chapelains ainsi que la plupart de celles que possédait la fabrique, la communauté ou le chapitre, étaient situées dans le cloître ou à ses abords immédiats, sur la rue Saint-Jacques et la rue de la Sorbonne. La communauté et le chapitre possédaient en outre des rentes sur des maisons qui leur avaient appartenu dans le cloître. La place du cloître, au milieu de laquelle était un puits public, était presque tout entière entourée de maisons appartenant à la communauté ou au chapitre. L'implantation de Saint-Benoît dans le cloître était complétée par la possession d'un cimetière au sud de la place, et d'un charnier.

#### CHAPITRE II

SAINT-BENOÎT LE BÉTOURNÉ. L'ÉGLISE JUSOU'EN 1330

L'existence de l'église est attestée à l'époque mérovingienne par son vocable même de Saint-Bacque, saint syrien dont les reliques sont parvenues en France au vie siècle, époque où les Syriens étaient très nombreux à Paris même. Quelques sarcophages de plâtre indiquent qu'il y avait à l'emplacement de l'église une petite nécropole. L'abside occidentée, en fer à cheval, faite d'un mur nu sans absidiole, et de six mètres soixante de diamètre, doit avoir appartenu à l'église rebâtie sous Henri Ier. Quatre chapiteaux retrouvés dans les fondations de l'église du xive siècle, prouvent que l'église fut en partie reconstruite dans le premier tiers du xiiie siècle. Trois de ces chapiteaux, à tailloir octogonal, reposaient sur des piles cylindriques et le quatrième, à tailloir circulaire, sur une pile cylindrique à colonne engagée.

#### CHAPITRE III

# L'ÉGLISE DES XIVE, XVE ET XVIE SIÈCLES

L'église fut orientée dans le premier tiers du XIVe siècle, avant 1339, date

à laquelle apparaît pour la première fois le qualificatif de bien-tourné.

Au xive siècle appartenaient la partie orientale de la nef et le chœur, ainsi que le premier bas-côté sud. Dans le chœur, plus bas que la nef d'après les marchés du xviie siècle, seule la travée du sanctuaire était voûtée sur croisée d'ogives. Le clocher empiétait sur sa deuxième travée. L'examen des piliers de la nef, de leurs bases et des chapiteaux, montre que celle-ci et le premier bas-côté sud appartenaient à la même période de construction, sans doute postérieure à celle du chœur. La nef n'était pas voûtée et fut achevée avant 1398 d'après une inscription d'un pilier. Des chapelles furent bâties à côté du premier bas-côté sud, comme le montrent la forme des piliers qui sont l'extrémité de murs, et la mention de l'achèvement de cette construction en 1415. Nous ignorons ce qu'il y avait au nord de la nef.

Dans le premier quart du xvie siècle, l'église fut augmentée d'un second collatéral, bâti au sud du premier, à l'emplacement des chapelles, et lui-même doublé de chapelles. A l'ouest, on rebâtit la facade, et au nord, on réédifia quatre piliers de la nef et quatre chapelles. La salle capitulaire était située audessus de la première chapelle. La quatrième chapelle était un peu postérieure aux autres. Les quatre travées occidentales de la nef furent voûtées à cette époque. Le style de la construction et des mentions de travaux en 1524, 1526 et 1530 permettent de dater cette partie de l'église. Au sud de l'église, autour du cimetière, un charnier de huit travées fut bâti en deux fois. Une chapelle de la Vierge, de deux travées, de style Renaissance alors que le reste de l'église était de style gothique flamboyant, compléta la série des chapelles du nord.

#### CHAPITRE IV

### L'ÉGLISE DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE À SA DESTRUCTION

Le chevet de l'église fut rebâti entre 1678 et 1680 sur le plan de Jean Beausire et Jean Richer. Le chœur fut avancé d'une travée dans la nef, on fit un déambulatoire autour du nouveau sanctuaire et on mit à l'est une chapelle de la Vierge, entourée de deux sacristies. L'autel paroissial fut déplacé du premier au second bas-côté sud. A l'occasion de ces travaux, on placa une voûte sur croisée d'ogives sur les deux travées, non voûtées, de ce qu'il restait de l'ancienne église. Le clocher de pierre fut abattu et remplacé par un clocher de bois, situé au-dessus de la première travée de la nef. A la plupart des fenêtres de l'église, le remplage de pierre fut abattu. En 1763, les piliers du sanctuaire furent cannelés, et le chœur reçut une nouvelle décoration. En 1770, on construisit une cave sépulcrale sous le deuxième bas-côté sud de la nef de la paroisse. L'église devint un magasin de farine en 1812. En 1831, elle fut transformée en théâtre et, en 1840, en logements. Enfin, elle fut abattue en 1854.

#### CHAPITRE V

#### L'ORNEMENTATION DE L'ÉGLISE ET LE MOBILIER

Les vitraux du xvie siècle qui ne furent pas détruits en 1679 subsistèrent jusqu'en 1831 avec les sculptures de l'extérieur. Le jubé de bois, bâti entre 1499 et 1512, fut abattu en 1677. Tous les retables étaient du XVIIIe et du XVIIIe siècle. Une Descente de Croix de Sébastien Bourdon ornait celui de l'autel paroissial: il se trouve maintenant au Louyre. Une statue de la Vierge, qui ornait celui de la chapelle de la Vierge, se trouve à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Une Mise au Tombeau de terre, œuvre de Gilles de Saulty en 1539, est à présent à Saint-Étienne-du-Mont. Il n'y avait pas d'orgue avant 1586. Les jeux de celui qui fut construit alors furent augmentés et réparés en 1687 par Hippolyte Ducastel, puis par Adrien Lépine en 1772. Le buffet d'orgue fut sculpté par Guillaume Chouquet, sur les dessins de Claude Perrault, en 1687. L'orgue est maintenant à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, où se trouve aussi la chaire. Le reste du mobilier a disparu. Parmi les œuvres les plus intéressantes, on peut citer le Trône de Pitié de marbre, la grille du chœur et la table de communion de l'autel paroissial, cette dernière fabriquée en 1681 sur le modèle de celle de l'église des Mathurins. Le musée de Cluny conserve des clefs de voûte, des gargouilles, des pierres tombales, et le grand portail de l'église. Le musée Carnavalet conserve des clefs de voûte.

#### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Transactions, marchés, visite et inventaire concernant l'église, de 1539 à 1791.

#### ALBUM DE PLANCHES

Photos de dessins originaux de Bourla et Leymonerie, et de quelques gravures et aquarelles inédites.

Reproduction de planches de la Statistique monumentale de Lenoir et des Antiquités nationales de Millin.

December 11. december 12. decem

Mark Mark and Control States